

Mihaela Popescu

Académie Roumaine

msmihaelap@yahoo.com

LE TABOU LINGUISTIQUE. UN PARADOXE TOUJOURS ACTUEL

“Linguistic taboo. A constant paradoxical reality”

SUMMARY – In this article we tried to extend and clarify some aspects of our previous research concerning the linguistic taboo. We selected examples belonging to the political, social or current speech from communist-era Romanian language, but also to the international vocabulary. We proposed two theoretical criteria of classification of the linguistic taboo. One of them is functional and it reflects the relationship between the cause and the effect involved with the taboo creation. The other is a pragmatic criteria, it is based on the premise that the linguistic taboo could be considered a speech act and it expresses the relationship between its success and failure. We also identified some paradoxical features of the taboo. As a result, we noticed that a ban language (not saying *x*) often generates, in response, stylistic loaded words and phrases. There, where it was supposed to be a lack, the vocabulary enriches itself by new words or paraphrases. At the pragmatic level, the full success of the act of prohibition involves the silence. Or, by excellence, the linguistic taboo manifests itself as lexical form.

KEYWORDS – taboo, pragmatics, semiotics, stylistics, prohibited phrase, replacing phrase

RÉSUMÉ – Dans cet article, nous avons étendu la recherche dans le domaine du tabou linguistique et nous avons rendu plus clairs certains aspects liés à ce sujet, aspects identifiés et présentés, partiellement, dans l’une de nos études précédentes. Pour illustrer notre description théorique, nous avons choisi des exemples appartenant au discours politique et social de la langue roumaine de l’époque communiste, de la langue roumaine actuelle, mais aussi au vocabulaire international. Nous avons proposé deux critères théoriques de classification du tabou linguistique. L’un d’eux est de nature fonctionnelle et il reflète la relation entre la cause et l’effet impliqués dans la création du tabou. L’autre est un critère pragmatique et il repose sur le principe que le tabou linguistique pourrait être considéré comme un acte de discours qui exprime la relation entre son succès et son échec. Nous avons également identifié certaines caractéristiques paradoxales du tabou. En conséquence, nous avons remarqué qu’un langage d’interdiction (ne pas dire *x*) génère souvent, en contrepartie, des mots et des phrases chargés stylistiquement. D’un côté, là où il était censé être un manque, le vocabulaire s’enrichit de nouveaux mots ou de paraphrases. D’un autre côté, au niveau pragmatique, le succès total de l’acte d’interdiction implique le silence. Or, par excellence, le tabou linguistique se manifeste comme une forme lexicale.

MOTS-CLÉS – tabou, pragmatique, sémiotique, stylistique, séquence linguistique interdite (répudiée), séquence linguistique remplaçante

1. Système opérationnel

Avant de procéder à l'analyse, il nous a semblé nécessaire de consulter quelques définitions du tabou en tant que phénomène linguistique dans plusieurs dictionnaires imprimés et en ligne¹. Du lemme *tabou*, nous avons choisi seulement les sens liés à l'aspect verbal du mot, mais nous avons constaté que les définitions de certaines sources lexicographiques (dictionnaires) ne font pas les différenciations nécessaires concernant les interdictions tenant du côté extralinguistique, de la vie quotidienne, culturelle, spirituelle, etc. et les aspects linguistiques². Pourtant, le côté commun de toutes les définitions est représenté par la référence à l'acte d'*interdiction* que l'on identifie comme fondement de tout tabou.

Nous n'allons pas répéter l'histoire bien connue de l'étymologie du mot *tabou* ou ses aspects historiques et extralinguistiques³. Quelque différents que soient les tabous anciens par rapport aux tabous modernes, qui ne visent plus tellement la vie matérielle et religieuse, mais surtout les discours social et politique, leur mécanisme intime commun est la croyance dans le pouvoir du mot en général. Il s'agit de la peur du *lupus in fabula*⁴, autrement dit, selon Coșeriu, de la croyance dans la « magie des mots »⁵. Nous parlons de la crainte que la réalité dénotée puisse faire du mal par le mot qui la désigne. La peur ancestrale, soutenue par la croyance que le pouvoir du mot changerait le monde, conduit à la création des réponses linguistiques aux tabous modernes ou anciens. Un exemple illustratif, dans la langue roumaine, est le remplacement du verbe *mourir* par le verbe *arriver* dans des contextes tels que : *s'il meurt / s'il lui arrive quelque chose*. Autrement dit, on ne dit pas « mourir », pour ne pas attirer la mort de quelqu'un, en préférant une alternative synonymique contextuelle.

Ces réponses linguistiques des locuteurs à l'interdiction sont ce que nous avons nommé les *séquences linguistiques remplaçantes* (telle *arriver quelque chose à quelqu'un*) et enrichissent le palier lexical et stylistique du vocabulaire. En essayant de détruire les réalités inconvenantes, elles changent vraiment le monde et la mentalité générale. Elles correspondent, en contrepartie, aux *séquences linguistiques interdites* (ou *répudiées*) par l'activité tabouisante.

¹ Voir les références bibliographiques, section *Dictionnaires*.

² Il faut signaler que de tous les dictionnaires consultés, seule la source *Oxford Learner's* enregistre le sens métalinguistique du mot : *A taboo word = a word that many people consider offensive or shocking, for example because it refers to sex, the body or people's race*.

³ Nous ne discuterons pas certaines formes de tabou, comme par exemple le tabou qui génère des euphémismes, étant donné qu'ils ont été déjà étudiés par les chercheurs tels que Widlak (1965). De même, nous n'allons pas nous occuper des tabous qui sont destinés à éviter les dysphémismes, d'autant plus que López Díaz (2013) l'a très bien fait avant.

⁴ W. Havers, *Neuere Literatur zum Sprachtabu*, 1946 *apud* E. Coșeriu, « Creația metaforică în limbaj », *Revistă de lingvistică și știință literară*, 1999–2001, n° 4–6, p. 20.

⁵ E. Coșeriu, « Creația metaforică în limbaj », *Revistă de lingvistică și știință literară*, 1999–2001, n° 4–6, p. 8.

Il ne faut pas confondre donc la *cause* et l'*effet*, l'*intention* et la *réussite* d'une action. Évidemment, la considération de ces pôles implique des recherches détaillées dans le cadre des théories linguistiques spécifiques. Avant nous, en réfléchissant sur la relation entre le tabou et l'euphémisme, Widlak envisageait l'importance de la mise en exergue de leurs *sens* et *but*, en dressant une classification originale :

Quel est donc le sens de l'existence de l'interdiction linguistique et quel est le but de l'emploi des euphémismes en français actuel ? Plus nettement que jamais se font observer deux tendances : 1. la tendance non pas à cacher des réalités fâcheuses, mais à minimaliser l'impression pénible et désagréable ; 2. souvent aussi une autre tendance, positive, qui consiste à provoquer chez l'interlocuteur une disposition favorable. C'est pour cette raison que les causes de l'interdiction linguistique plus individuelles ou moins engagées socialement, comme, par exemple, la superstition, la peur, les croyances religieuses, et dans un certain sens la mégalomanie, la décence, la honte, se lient étroitement aux causes pleinement sociales, comme la pitié, la compassion, la délicatesse, la prudence, l'intérêt. D'ailleurs, toutes ces causes, même celles qui semblent être des manifestations psychologiques individuelles, sont liées au moins historiquement, mais le plus souvent aussi au niveau descriptif actuel, avec les fondements psychosociologiques, étant des manifestations des relations linguistiques dont le caractère est par la nature même de choses psychologique et sociologique à la fois.⁶

À notre avis, le tabou linguistique se prête à la description sur trois paliers : le palier *sémiotique*, qui inclut la relation *cause / effet* et la *visée du changement du monde*, le palier *pragmatique*, déployé dans les termes *intention / réussite* et le palier *lexical et stylistique*, qui vise le rapport entre la *séquence linguistique répudiée* et la *séquence remplaçante*.

Dans les termes de la pragmatique, la tabouisation linguistique implique un acte d'interdiction (explicite ou implicite) motivé par une intention bien définie, dont la réussite se traduit, sur le plan lexical, par la répudiation d'une certaine séquence et la création d'une autre, remplaçante, ou par le silence. Elle implique aussi deux instances, l'instance qui *interdit* et l'instance qui *obéit*, qui se soumet apparemment aux exigences linguistiques imposées, tout en créant des solutions lexicales et stylistiques.

Implicitement, pour que le tabou soit vraiment un tabou, la réussite de l'acte d'interdiction est obligatoire. Si l'interdiction n'est pas suivie du *silence* ou d'un *remplacement* du mot interdit par un autre, l'acte échoue. Il faut donc souligner que le tabou linguistique fonctionne non seulement par le remplacement de la séquence linguistique / du mot interdit avec un autre, admis et perçu comme acceptable, inoffensif, mais aussi (et surtout) si l'interdiction est suivie du silence, aspect moins mis en exergue par les études qui se réfèrent à ce sujet.

⁶ S. Widlak, « L'interdiction linguistique en français d'aujourd'hui », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1965, t. 43, fasc. 3, « Langues et littératures modernes – Moderne taal-en letterkunde », p. 944-945.

Dans notre classification, nous avons ordonné les *séquences répudiées* à gauche, tandis qu'à droite, après les flèches, ont été placées les *séquences remplaçantes* correspondantes.

2. Le tabou : une présence culturelle et linguistique éternelle ?

La réponse immédiate est « oui ». Mais il faut clarifier d'avance le fait que le tabou n'est pas éternel dans le sens qu'un certain tabou dure une éternité. Le premier argument consiste dans le fait que les locuteurs de toutes les langues créent toujours d'autres et d'autres tabous, en fonction du contexte et de l'évolution sociopolitique et historique. À cet égard, notre opinion rejoint celle des chercheurs qui considèrent que « cette fonction d'interdiction linguistique, encore peu étudiée, est bien plus récente et elle est dans un certain sens le résultat de l'hypertrophie de la civilisation et de son raffinement »⁷.

Le deuxième argument serait que le tabou donne naissance aux paradoxes linguistiques et cognitifs en entendant par paradoxe une situation identifiée, dans ce cas, sur plusieurs paliers, qui contredit les préjugés et les attentes habituelles. Par exemple, si nous nous attendions à ce que le tabou implique la production d'un vide stylistique ou lexical, nous constaterions que, dans la plupart des cas, les locuteurs créent des expressions nouvelles ou confèrent une autre charge stylistique aux mots pour remplir l'espace libre. Les chercheurs ont observé cette tendance des locuteurs à remplacer le vide produit par la tabouisation :

The similarity between taboo and Expressives might not to be immediately evident, but in both we are dealing with something that can be linguistic improvisation, in both we can witness the creation and use of linguistic forms, which are new to the language and its speakers or which may or may not be repeated later on.⁸

Le troisième argument serait le fait que le tabou ne représente pas, comme il pourrait sembler à première vue, une simple interdiction associée à un acte de langage, mais une stratégie de manipulation ou une forme de censure.

En dernier lieu, il faut se poser une autre question. Le tabou représente-t-il *l'acte de langage d'interdiction* (ne dis pas *x* !), *la réussite de cet acte* (le silence ou le fait que l'allocutaire ne dit plus *x*, en remplaçant *x* par *y*) ou, tout simplement, *le mot* (la séquence) qui remplace le mot interdit (*y*) ? Il faut alors se demander si le mot (la séquence) remplaçant(e) fait ou non partie du tabou, si les deux font corps commun ou non. D'habitude, en rencontrant surtout certains euphémismes, mais aussi des paraphrases ou des métaphores, les locuteurs, aussi

⁷ *Ibidem*, p. 936.

⁸ G. Difflloth, « To Taboo Everything at All Times », in *Proceedings of the Sixth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, Berkeley, California, Berkeley Linguistics Society, 1980, p. 157.

bien qu'une bonne partie des chercheurs, les qualifient en tant que tabous. Il est vrai que l'euphémisme représente une forme lexicale et stylistique par laquelle on remplace le vide produit par le tabou, mais on ne met pas le signe d'égalité entre tabou et euphémisme, étant donné les arguments suivants :

- le paradigme des séquences qui remplacent le mot (l'expression) interdit(e) est varié (en incluant l'euphémisme, la métaphore, la métonymie ou la paraphrase).

- le tabou est un acte de langage d'interdiction d'un mot / d'une séquence linguistique / d'un contenu thématique et sémantique (un sujet de discussion), etc. ;

- les métaphores, les euphémismes, etc. ne représentent pas, tous, des solutions linguistiques à un acte d'interdiction ;

Par conséquent, nous affirmons que le tabou est *l'interdiction* (et *le mot / la séquence interdit(e)*), et non pas *la séquence remplaçante* qui représente la *solution lexicale*, celle qui certifie la réussite du tabou. Il est alors évident que l'une des méthodes valides d'envisager le tabou linguistique est la description pragmatique tenant compte de *l'intention* de l'instance qui impose le tabou et de la *réussite* de l'acte d'interdiction, qui serait, dans sa plénitude, *le silence*, ou la certification *non-lexicale* de la réussite (= le fait de ne pas prononcer *un mot* ou une *séquence linguistique*, de se taire sur un sujet).

3. Une possible typologie du tabou

3.1. Le tabou qui vise à détruire une réalité

Pour illustrer cette situation, nous avons choisi quelques exemples du langage de la période communiste traversée par la Roumanie. Craignant l'influence d'un monde qu'il détestait, le nouveau régime de l'époque décida d'utiliser ces mots transmettant l'interdiction pour mieux lutter contre ces réalités. Nous avons réuni tous ces exemples dans la catégorie des tabous destructifs, parce que le but de leur création était justement la destruction de ce monde-là, en remplaçant ses réalités par d'autres, non seulement dans la pratique sociopolitique, mais aussi au niveau des mots. En conséquence, les valeurs du monde bourgeois, capitaliste, devaient disparaître, aussi bien que les mots dénominatifs correspondants. On a poussé cette attitude concernant les interdictions et les changements linguistiques jusqu'au remplacement des noms usuels de certaines plantes par d'autres, dépouillés de toute connotation monarchique (ex. 1). L'apparition du concept de *l'homme nouveau* imposait aussi que les formules de politesse telles que *monsieur / madame* ne se retrouvent plus dans le langage, celles-ci étant remplacées par l'appellatif *camarade*, égalitaire, adéquat aux *filles du peuple* (ex. 2). En répudiant la religion, le régime imposait aussi le silence à l'égard de ses manifestations et de

ses expressions spécifiques. Pour abolir la signification fêtes chrétiennes, et même l'identité du Père Noël (ex. 3-5), interdiction résolue, au niveau du langage, par de nouvelles expressions linguistiques :

- (1) *la fleur de la reine* (français : *pied-de-lion*, allemand : *Edelweiss*) → *la fleur des sommets des montagnes*
- (2) *monsieur / madame, une dame* → *camarade*
- (3) *Père Noël* → *Le Père Gelé*
- (4) *La fête de Noël* → *Les Fêtes d'Hiver* (incluant la période des Fêtes du Saint Nicolas et des Saints Orthodoxes Basile et Jean)
- (5) *Les fêtes de Pâques* → *Les Fêtes de Printemps*

La question qui s'impose est si l'apparition d'un langage nouveau, spécifique à une nouvelle idéologie, a vraiment changé le monde dans le sens voulu par le régime politique. Peut-on parler d'un changement radical qui implique à la fois le signifié et le signifiant, autrement dit, d'un changement des sens et des objets du monde, ou seulement d'un changement superficiel, au niveau de la dénomination ? Une analyse à triple dimension : sociale, cognitive et sémiotique détaillée va répondre à cette question. Pourtant, ce qu'on observe dans les exemples ci-dessus, c'est que l'interdiction des termes traditionnels, en faveur de ceux imposés par le régime communiste, n'a pas réussi à modifier, dans la pratique sociale, les réalités et les habitudes que ce dernier voulait effacer.

3.2. Le tabou qui vise à camoufler une réalité

Cette classe de tabous est plus subtile et plus complexe à la fois. On peut en distinguer deux subdivisions.

Dans la première catégorie s'inscrivent les exemples 6, 7 et 8. Ce qui est intéressant, c'est le fait que ce type de tabou n'est pas nécessairement imposé par une instance oppressive, mais ce sont les créateurs mêmes des séquences linguistiques remplaçantes qui ressentent le besoin de camoufler les choses dont ils parlent. L'interdiction auto-imposée par les utilisateurs de la langue (c'est-à-dire par le peuple) était fondée sur la peur de représailles pour avoir transgressé la ligne idéologique *via* de petits faits concrets (avoir écouté telle ou telle station de radio étrangère, de l'ouest ou avoir fait allusion à l'activité de certaines institutions, etc.). Elle était fondée aussi sur la méfiance envers le partenaire de dialogue ou envers un tiers qui écoutait la conversation. Le but de la création des séquences remplaçantes était de parler pourtant de certaines choses, sans en être accusé et sans supporter les conséquences de ses actions. Les locuteurs mêmes ont créé une sorte de jargon, parsemé de figures de style qui, par répétition, sont devenues

faciles à comprendre (elles sont devenues des clichés linguistiques à l'époque et certaines subsistent jusqu'aujourd'hui) :

- (6) *La Securitate* (la Police politique) → *Le Monastère Sécu* (monastère portant réellement ce nom, mais sans autre liaison que la similitude phonique avec l'institution *Securitate*)
- (7) La station de radio *L'Europe Libre* → *le Petit Léopard*
- (8) les employés de la *Securitate* → *les garçons aux yeux bleus*

Dans la deuxième catégorie s'inscrivent les mots et les séquences linguistiques créés par l'instance qui impose le tabou. Il s'agit des exemples 9–15 :

- (9) *crise économique* → *récession*
- (10) *guerre* → *conflit, intervention (armée)*
- (11) *La Guerre du Golfe* → *La Tempête du Désert*
- (12) *les ghettos* (zones dangereuses à parcourir dans une ville) → *les zones sensibles*
- (13) *les victimes de la population civile* → *dommages collatéraux*⁹
- (14) *mise en chômage* → *restructuration d'entreprise*
- (15) *révolutions dans certains pays arabes* → *Le Printemps arabe*

Il est évident que les tabous de cette dernière catégorie visent à occulter les résonances dures de la réalité politique, sociale et économique, et livrent au public une autre perspective, dans un emballage stylistique qui écarte le public destinataire, les masses de récepteurs, de la compréhension exacte, de l'interprétation dénotative des faits.

3.3. Le tabou qui vise à ménager la dignité personnelle

3.3.1. Des personnes malades, abandonnées, pauvres, etc.

En parlant de cette catégorie de tabous, nous faisons référence au type créé afin de faire paraître que la situation d'une certaine catégorie sociale n'est pas si mauvaise qu'on le croyait. Les nouvelles créations linguistiques, les séquences remplaçantes, sont destinées à ménager les sentiments, la sensibilité et la dignité des catégories de personnes malades, abandonnés, pauvres, etc. La finalité de ces tabous est d'effacer l'impression que le monde est un de misère, de douleur et

⁹ Dans la terminologie militaire, un *dommage collatéral* désigne les victimes civiles ou alliées, ainsi que les dommages causés à leurs équipements et installations de façon accidentelle, lors d'opérations militaires en temps de guerre (https://fr.wikipedia.org/wiki/Dommage_collat%C3%A9ral, consulté le 12.05.2015).

d'injustice. On peut avoir ou non des solutions pour améliorer le monde, l'important est de ne pas en parler d'une manière directe, dure, d'opérer sur le signifié d'une façon appropriée au discours moderne. C'est modeler le monde à l'aide des mots. Et la mentalité aussi, dans la mesure où l'on croit à ce qui nous est dit répétitivement. Le but est d'« édulcorer »¹⁰ les choses par des moyens linguistiques (qui ne se résument pas à l'euphémisme), c'est avoir l'intention de réduire l'impact émotionnel sur le plan personnel et social. C'est la situation des exemples suivants qui circulent dans la langue roumaine :

- (16) *asile* → *établissement de soins spécialisés pour les retraités; maison de retraite*
- (17) *orphelin* (ou enfant qui provient des familles pauvres, infractionnelles, etc.) *élevé par l'État* → *enfant institutionnalisé*
- (18) *orphelinat* → *maison des enfants* → *centre de placement*¹¹
- (19) *personne (famille, zone) pauvre* → *personne (famille, zone) défavorisé(e)*
- (20) *personne avec un handicap* (surtout psychomoteur), *handicapé* → *personne à mobilité réduite*¹²
- (21) *raclée* → *violence domestique*
- (22) *viol* → *abus sexuel*
- (23) *personne battue* → *victime de la violence (domestique)*

3.3.2. Des minorités de diverses catégories (le tabou de la « correctitude politique »)

Nous entendons par le syntagme *political correctness* « une idéologie pré-occupée de ne pas vexer les susceptibilités des groupes minoritaires par des connotations dépréciatives déjà figées dans la langue »¹³. Encore une fois, la cause réside dans la peur de *ne pas dire* ce qui humilie l'Autre, à condition que celui-ci soit minoritaire (en oubliant que chacun de nous est minoritaire d'un certain point de vue).

- (24) *noir* → *personne de couleur*
- (25) *gitan* → *Rom* (pour désigner un membre ou l'ethnie respective, vivant ou originaire de Roumanie)
- (26) *pays pauvre* ou *en cours de développement* → *pays (économie, marché) émergent(e)*

¹⁰ Le terme est de M. López Díaz, 2013.

¹¹ Il s'agit d'internats, de foyers (à ne pas confondre avec la pratique du placement familial).

¹² On garde pourtant, en roumain, *La Commission d'Évaluation de personnes adultes handicapées*.

¹³ R. Zafiu, *Limbar și politică*, București, Editura Universității din București, 2007, p. 205. La traduction est de nous.

Créées au nom de la *correctitude politique*, ce type d'expressions, désignant des contenus sémantiques potentiellement sensibles, cette classe de tabous linguistiques, donne parfois naissance aux séquences remplaçantes neutres, dépouillées des sèmes composants du sémème originaire et cette situation qui appauvrit souvent la diversité de la langue¹⁴. Nous soulignons ici, par une citation représentative, la différence entre le tabou ancien et le tabou moderne :

[...] l'interdiction de ce qui est dangereux cède la place à l'interdiction de ce qui est inconvenant. Ajoutons que le tabou dans nos civilisations modernes n'est plus seulement la fuite devant les formes désagréables ou impolies, mais traduit tout un appareil de formes de politesse, des manifestations de gentillesse plus ou moins développée, quelquefois aussi de l'hypocrisie guidée par l'intérêt personnel (hypocrisie sociale).¹⁵

3.4. Le tabou qui induit volontairement l'ambiguïté

Nous faisons ici référence à une sorte spéciale de tabou, représentée, par exemple, par le mot *système*, usité actuellement dans le langage des journalistes et des commentateurs politiques roumains pour désigner soit le système social, soit le système politique, soit le système judiciaire, soit les Services, voire un peu de tout cela à la fois.

En adoptant un air conspirateur, le locuteur utilise ambiguëment le mot *système* pour remplacer soit un vide d'information (il ne sait très bien de quoi il parle, donc il fait appel à un mot à sens multiples), soit par la crainte et par le refus d'assumer ce qu'il dit.

4. Conclusion

Du point de vue *sémiotique*, le tabou linguistique est étroitement lié à la recherche de ses causes et des conséquences qu'il engendre sur les paliers social et cognitif. Il est l'expression du besoin de modifier le monde, de cacher des réalités, de détourner la perception générale de certains faits ou certains événements. Et ces effets ne se produisent que par la manipulation du destinataire, par la modification du processus cognitif de celui-ci.

Dans la perspective *pragmatique*, il représente aussi un sujet à développer dans des études à venir. Car il faut se demander si l'interdiction imposée par le tabou est vraiment suivie d'une réussite, comme il le semble à première vue. On dirait que oui, puisqu'on évite apparemment un sujet ou une séquence répudiée. Mais le mot-clé, dans cette question, est justement « apparemment », car on fabrique toujours

¹⁴ C'est le cas du *Season's Greetings*, au lieu de *Joyeux Noël*, *Heureux Hanukkah*, etc.

¹⁵ Ajoutons : dictée par des raisons des politiques sociales (S. Widlak, *op. cit.*, p. 936).

d'autres séquences linguistiques qui permettent pourtant de parler de ce qu'on nous a interdit. Et, paradoxalement, un acte de censure donne naissance à d'autres formes et manifestations linguistiques, en enrichissant l'inventaire du vocabulaire.

En tant qu'expression *lexicale*, on associe fréquemment le tabou à la séquence répudiée. Celle-ci est remplacée par une autre séquence, fréquemment plus développée et chargée de connotations, matérialisée par des figures de style, qui écartent le destinataire de l'entente exacte, directe, de la réalité répudiée, ainsi que de l'expression dénotative. Ce phénomène contribue à l'enrichissement du vocabulaire, mais il peut conduire aussi à la création d'une langue de bois due à l'apparition inévitable des clichés. Pourtant, il révèle aussi un aspect paradoxal. Si nous considérons le tabou comme une forme de censure, sa réplique lexicale ne fait qu'annuler ses conséquences. Autrement dit, on continue de parler de la chose interdite, en faisant semblant de ne pas le faire.

D'un côté, étant donné les causes qui mènent à ce type de tabou et qui changent avec l'évolution de la société et des mentalités, au-delà de l'opportunité de diverses méthodologies, le tabou linguistique reste toujours un phénomène à étudier. D'un autre côté, il faut enregistrer les modifications que l'activité tabouistique produit au niveau du vocabulaire. En conséquence, nous nous rallions à l'opinion de Christel Balle (1990 : 20)¹⁶ qui considère que :

[...] les tabous d'aujourd'hui diffèrent des tabous d'antan par leur *motivation*. Tandis que les peuples primitifs croyaient qu'en ignorant un tabou, ils allaient attirer la colère des démons [...], les *causes* qui mènent l'homme moderne au tabou sont plutôt fondées sur la peur de ne pas générer des situations gênantes, des insultes, visant le respect et la considération des lois sociales.

Bibliographie

Articles et ouvrages

- Balle Christel, *Tabus in der Sprache*, Bern, Peter Lang Publishing, 1990
- Coșeriu Eugeniu, « Creația metaforică în limbaj », *Revistă de lingvistică și știință literară*, 1999–2001, nr 4–6, p. 8–26, URL : <http://www.romling.uni-tuebingen.de/coseriu/publi/coseriu357.pdf>(consulté le 25.05.2015)
- Demers Ginette, « L'euphémisme en anglais et en français », *Langues et linguistique*, 1991, n° 17, p. 19–37
- Diffloth Gérard, « To Taboo Everything at All Times », in *Proceedings of the Sixth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, éd. B. R. Caron *et alli*, Berkeley, California, Berkeley Linguistics Society, 1980, p. 157–165, URL : <http://journals.linguisticsociety.org/proceedings/index.php/BLS/article/viewFile/2141/1913> (consulté le 14.05.2015)
- Guiraud Charles, « Le tabou linguistique : limites d'une explication », in *Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage de Guy Serbat*, éd. S. Mellat, Paris, Société pour L'information Grammaticale, 1987, p. 147–155

¹⁶ Ch. Balle, *Tabus in der Sprache*, 1990 *apud* M. Muscan, « Eufemismul politic », 2004, p. 131.

- Havers Wilhelm, *Neuere Literatur zum Sprachtabu*, Wien, Rudolf M. Rohrer, 1946
- López Díaz Montserrat, « Quand dire c'est édulcorer et occulter : l'euphémisme dans l'information médiatique », *Journal of French Language Studies*, 2013, n° 23, p. 77–99, doi : 10.1017/S0959269512000269, URL : www.academia.edu/20160368/Quand_dire_cest_edulcorer_et_occulter_leuphemisme_dans_linformation_mediatique (consulté le 09. 03. 2016)
- López Díaz Montserrat, « L'euphémisme, la langue de bois et le politiquement correct. Changements linguistiques et stratégies énonciatives », *L'Information grammaticale*, 2014, n° 143, p. 47–55
- López Díaz Montserrat, « Insultes, propos déplacés et *incorrection politique* autour du sport », *Revue d'études françaises*, 2015, n° 20, p. 121–135
- Muscan Maria, « Eufemismul politic », *Ovidiu University Annals of Philology*, 2004, n° 15, p. 129–141
- Webster Hutton, *Le tabou. Étude sociologique*, Paris, Les Éditions Payot, 1952
- Widlak Stanislaw, « L'interdiction linguistique en français d'aujourd'hui », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1965, t. 43, fasc. 3, « Langues et littératures modernes – Moderne taal-en letterkunde », p. 932–945, URL : http://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1965_num_43_3_2587 (consulté le 30.05.2015)
- Zafiu Rodica, *Limba și politică*, București, Editura Universității din București, 2007

Dictionnaires

- Diccionario de la Lengua Española de Real Academia Española* : <http://dle.rae.es/?id=YtmZJ7h>
- Gran Diccionario de uso del español actual*, dir. A. Sánchez, Alcobendas - Madrid, Sociedad General Española de Librería S. A., 2001
- Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, dir. J. Rey-Debove, A. Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2010
- Macmillan Dictionary* : <http://www.macmillandictionary.com/>
- Merriam-Webster Dictionary* : <http://www.merriam-webster.com/dictionary/taboo>
- Oxford Learner's Dictionaries* <http://www.oxfordlearnersdictionaries.com/>
- Random House Webster's Unabridged Dictionary*, Second Edition, New York, Random House, 2001
- Trésor de la Langue Française informatisé* : <http://atilf.atilf.fr/>

Mihaela Popescu est maître de recherche, Docteur en Philologie à l'Institut de Linguistique « Iorgu Jordan - Al. Rosetti » de l'Académie Roumaine (Le Département Lexicologie et Lexicographie) de Bucarest, Roumanie. Ses domaines d'intérêt scientifique sont : lexicologie, lexicographie, pragmatique, analyse du discours, métaphore cognitive, rhétorique, stylistique. Elle a travaillé (dans une équipe de lexicographes) en tant que coauteur et réviseur final du *Petit Dictionnaire Académique (MDA)*, travail en 3 volumes distingué du Prix « Timotei Cipariu » de l'Académie Roumaine. Actuellement, elle travaille (dans une équipe de lexicographes) en tant que coauteur du *Dictionnaire de la langue roumaine (DLR)*, dictionnaire de type Trésor, proj. coll.) et du *Dictionnaire explicatif de la langue roumaine (DEX)*, proj. coll.). Elle a publié 6 livres comme auteur et 2 en tant que coauteur et plusieurs articles, dont p. ex. : « Une forme de citation atypique dans la presse écrite roumaine », *Acta Semiotica Fennica. Actes du 9^e Congrès de l'IASS / AIS Helsinki-Imatra*, vol. III (« La communication. Compréhension / malentendu »), International Semiotics Institute, Société sémiotique de Finlande, Helsinki, 2009 ; « Principes lexicographiques et problèmes dans les dictionnaires explicatifs roumains », *70 Ans de lexicographie académique bulgare. Actes de la 6^e Conférence nationale sur la lexicographie et lexicologie avec participation internationale*, Sofia, 2013.